

Projet éolien Kahnawake Sustainable Energies
à
Saint-Cyprien-de-Napierville

318

P NP

DM83

Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Mémoire de Jocelyne Verner
Dans le cadre des Audiences du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement
10 juin 2015

Je me présente Jocelyne Arréal native de Saint-Bernard-de-Lacolle, la majorité de ma famille habite dans la région, il était logique pour mon époux et moi de nous y installer pour y vivre avec notre famille. Mais voilà qu'à l'aube de notre retraite nous nous retrouvons avec un projet éolien à un peu plus d'un kilomètre de notre résidence, nous serons plus touché par ce projet que la majorité des citoyens de St-Cyprien.

Je me retrouve devant le bape pour une deuxième fois en quatre ans. C'est beaucoup demandé à une même population, puisque St-Cyprien se situant au limite de St-Valentin, comment faire une différence entre ces deux projets. Ce sont les mêmes citoyens qui à nouveau ont du investir de leur temps, de leur énergie et ayant peu de moyens pour se défendre contre des entreprises capable d'embaucher des avocats, des experts, des organismes de toutes sortes.

Cela fait cinq ans et plus que ma région dit « NON » à tous ces projets communautaires

- 2008 Saint-Jacques
- 2009 Saint-Bernard
- 2011 Saint-Valentin

Mais voilà qu'en 2010 TCI revient à la charge en partenariat avec KSE donc un projet autochtone; qui grâce à un décret voté en 2008 autorise KSE à installer son projet en Montérégie sans obtenir au préalable le consentement de la municipalité, difficile dans un tel contexte d'obtenir l'approbation de la population.

Le projet se ferait au détriment de nos paysages, de notre cadre de vie et de notre santé. Vivre en milieu rural, en comparaison à une zone urbaine augmente le risque d'entendre et d'être gêné par le bruit des éoliennes. Étant à la retraite, je suis présente à ma résidence plus souvent, je crains l'impact qu'auront ces éoliennes sur ma santé. Pourquoi ne pas s'inspirer de pays ayant une longue expérience dans le domaine comme le Danemark ou les éoliennes sont introduites en masse depuis 30 ans, réalise aujourd'hui les effets probables sur la santé dû au son et infrason des éoliennes. À la demande publique, elle a suspendu à peu près toute implantation terrestre tant que ce risque ne sera pas écarté par l'enquête demandée par le gouvernement.

L'amiante, le tabac et maintenant les éoliennes, c'est le même processus, santé Canada, les promoteurs éoliens, minimise le problème. Avoir des éoliennes de 150 mètres devant chez moi me fait craindre, une perte de valeur de ma propriété. Toute nuisance a un impact réel sur le prix du marché malgré tout ce que les promoteurs de l'éolien veulent bien nous faire croire. Nombreux sont les citoyens riverains du projet qui sont à la retraite, donc un revenu fixe sans possibilités de compenser pour la perte de valeur de leur bien immobilier. Comment accepter que l'investissement d'une vie soit diminué par l'enrichissement d'une minorité.

Le promoteur et quatre propriétaires terriens n'ont qu'un seul objectif, la rentabilité sans égard au dérangement qu'ils peuvent causer à la population vivant à proximité.

En Europe des pays comme la Hollande et le Danemark; les tribunaux ont reconnu la perte de valeur de l'immobilier riverains d'éoliennes et ont octroyés des compensations.

Plus près de nous la cour supérieure du Québec a autorisé un recours collectif visant le projet éolien de l'Érable. La perte de valeur des propriétés est d'ailleurs un enjeu important selon le procureur des requérants. Tous les propriétaires d'une résidence dans un rayon de 1,8 kilomètre peuvent faire partie du recours. Une partie des résidences de St-Bernard, de Lacolle et St-Cyprien sont situés à environ 1,6 kilomètres, si le projet se réalise peut-être est-ce une solution envisageable.

Aux audiences du Bape, KSE a précisé qu'elle donnerait volontairement la somme d'environ 3 millions sur vingt ans à la municipalité de St-Cyprien. C'est peu comparer au soixante millions de profits qu'elle en retirera. Par la même occasion j'ai appris que KSE veut investir environ deux millions cinq cents mille pour la réalisation d'un centre pour aînés à Hemmingford. Assister au BAPE a été très instructif pour moi, j'ai appris que tous ces élans de générosité n'avait qu'un seul but, obtenir des points pour une grille d'évaluation. Les visites à domicile, consultation populaire, tout est comptabilisé.

Le maire de St-Cyprien dans une entrevue a dit que le projet de KSE était un beau projet que c'était de l'énergie verte qui ne pollue pas. Dans un certain sens ce projet a été un grand pollueur puisqu'il a engendré des conflits d'intérêt; des divergences d'opinions qui ont semé la zizanie dans les communautés entre les élus et leurs citoyens entre voisin et même amis.

De plus, nous savons que le promoteur et les propriétaires terriens, n'ont pas pris part à ce projet pour procurer une énergie verte à la planète. Si le gouvernement avait choisi d'imposer à ces mêmes agriculteurs la présence d'éoliennes sur leurs terres, sans leur consentement, sans compensation monétaire, ce sont eux aujourd'hui qui seraient assis à ma place pour défendre leur droit.

3 pétitions majoritaires des municipalités de St-Cyprien, St-Bernard, St-Valentin ont été remis au premier ministre Couillard, nous avons aussi la chance d'avoir l'appui de 8 maires de municipalités entourant le projet.

Cela fait cinq ans que la population dit NON à ce projet qu'il soit communautaire ou autochtone.

On nous a accusés d'être jaloux.

On nous a accusés d'être racistes.

Est-ce être raciste que de vouloir protéger son droit à dire « NON » à ce projet.

Est-ce être raciste que de vouloir protéger son territoire contre un projet et qui hypothéquera les générations futures.

Est-ce être raciste que de vouloir protéger nos coutumes ancestrales voués à l'agriculture.

Jocelyne Verner